

La réserve de la tourbière du Beillard... ou l'exemple de travaux de gestion écologique

Philippe Bricault

▶ **To cite this version:**

Philippe Bricault. La réserve de la tourbière du Beillard... ou l'exemple de travaux de gestion écologique. Revue forestière française, 1994, 46 (1), pp.19-24. 10.4267/2042/26509 . hal-03444056

HAL Id: hal-03444056
https://hal.science/hal-03444056

Submitted on 23 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

biologie
et forêt

LA RÉSERVE DE LA TOURBIÈRE DU BEILLARD... OU L'EXEMPLE DE TRAVAUX DE GESTION ÉCOLOGIQUE

Ph. BRICAULT

La tourbière du Beillard (ou de la Morte Femme) est située dans les Vosges sur la commune de Gérardmer. Elle est gérée par la Division de l'Office national des Forêts de Saint-Dié. L'objet de cet article est d'exposer les travaux entrepris dans cette tourbière depuis son classement en Réserve biologique domaniale (RBD). Ces travaux présentent l'originalité d'avoir été entrepris en concertation avec un Comité de gestion dans un but bien précis : conserver la tourbière dans son état actuel, c'est-à-dire, en quelque sorte, aller à l'encontre de son évolution naturelle. En effet, sous le climat d'aujourd'hui, qui diffère de celui sous lequel elles se sont formées, beaucoup de tourbières régressent. C'est le cas au Beillard, régression accentuée en outre par un assèchement certain. La forêt s'y implante progressivement par une série de successions végétales et en particulier par l'installation naturelle de l'Épicéa.

L'INTÉRÊT DU MILIEU

La tourbière du Beillard est une tourbière acide, bombée, située à 615 mètres d'altitude (ce qui en fait une des plus basses des Vosges), sur environ cinq hectares.

Elle comporte le cortège floristique classique des tourbières acides : *Drosera rotundifolia, Drosera intermedia, Vaccinium oxycoccos* (la Canneberge), *Andromeda polifolia, Scirpus cespitosus, Schœnus nigricans, Eriophorum vaginatum* (la Linaigrette), *Rhynchospora alba.*

Listera cordata y a été trouvée à plusieurs reprises, sur la lisière Sud sous pessière qui s'installe dans les Sphagnums. Par contre, *Empetrum nigrum* n'a jamais été signalé, alors qu'il existe dans quelques tourbières vosgiennes, mais à plus haute altitude.

Cette tourbière représente une des stations reliques de l'époque post-glaciaire les plus connues et les plus importantes des Vosges.

Elle fut notée dès la première moitié du XIX[e] siècle par Mougeot dans ses prospections botaniques du massif vosgien, par Mathieu (1863), Godron (1875), Fliche (1875) ; on trouve ensuite des descriptions beaucoup plus poussées par Guinier et Maire à l'occasion de la session de 1908 de la Société botanique de France dans la Montagne vosgienne, par Rol (1954) lors du Congrès international de Botanique qui réunit des botanistes du monde entier ; et en 1958, la Société botanique de France, lors d'une nouvelle session, visite la tourbière et, soulignant le dessèchement accentué par les exploitations de tourbe de 1942 à 1945, formule le vœu que des mesures de protection soient prises sans tarder. En 1978, elle est notée comme « station remarquable » dans la « Carte de la végétation de la France » (feuille n° 27).

Enfin, elle fut citée d'intérêt national dans « l'Inventaire des tourbières de France » d'avril 1981.

Elle se distingue surtout par une population indigène importante de Pin à crochets (*Pinus uncinata* = forme occidentale de *Pinus montana*). Il s'agit là de l'unique station de cette espèce dans les Vosges avec les tourbières des Grandes Ronces et des Hautes Pinasses (forêt domaniale de Vologne).

Mais le Pin à crochets vosgien présente un intérêt dendrologique supplémentaire. Les crochets des écailles, tout comme la torsion globale du cône sont à peine — ou pas — affirmés. Certains auteurs en ont même fait la variété *Pinus uncinata* var. *rotundata*. Une hypothèse situerait cette forme en intermédiaire entre les formes des Alpes occidentales, et surtout des Pyrénées (arbres d'assez grande taille, à cônes tordus et écailles bien crocheteuses) et le Pin de montagne (Pin mugho) d'Europe centrale (arbres rabougris et tortueux, à cônes symétriques, globuleux, peu ou pas crocheteux).

Par ailleurs, cette tourbière ancienne (environ 6 000 ans) est en phase terminale d'évolution (absence de plan d'eau libre, tendance au bombement et envahissement naturel par l'Épicéa).

L'exploitation de la tourbe a été pratiquée jusqu'en 1945 et la création de canaux de drainage a contribué à l'assèchement.

LA CRÉATION DE LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE

Le site du Beillard, situé en bordure de la route départementale 417 de Remiremont à Gérardmer et propriété communale non soumise au régime forestier, faillit, dans les années 1970, être transformé en zone industrielle (voir détails dans note 1, ci-dessous).

---

(1) L'École nationale du Génie rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF), alertée sur le risque de destruction de la tourbière (un grand panneau indiquait « Implantation d'une zone industrielle sur 12 ha — Terrains à vendre — S'adresser à la Mairie de Gérardmer ») entreprit, dès la fin de 1972, une série de démarches :

— Le 28 décembre 1972 auprès de M. le Préfet des Vosges qui déclenche des enquêtes :
  · de l'Université de Nancy,
  · de l'Architecte des Bâtiments de France,
  · de l'Inspection générale de l'Agriculture pour la Lorraine,
  · de la Commission des Sites des Vosges.

— Le 29 décembre 1972 auprès de la Société botanique de France qui elle-même intervient auprès :
  · de la Préfecture (16 février 1973),
  · de la Commune de Gérardmer (visite du Secrétaire général de la Société botanique à M. le Maire le 7 février 1974),
  · de l'Office national des Forêts.

— Le 25 octobre 1973 auprès du Directeur départemental de l'Agriculture des Vosges.

— Le 10 janvier 1974 auprès du Délégué régional à la Protection de la Nature et de l'Environnement.

Ces démarches reçurent toutes un accueil favorable et les organismes locaux de protection de la nature fournirent leur appui constant.

Mais l'aboutissement heureux de cette action n'aurait pas été possible sans :

— d'une part, la compréhension de la Commune de Gérardmer,

— d'autre part, et surtout, la volonté affirmée de l'ONF de faire œuvre très efficace de Protection de la Nature.



Aspect de la tourbière avec les Pins à crochets (au fond Épicéas morts situés dans le nouvel étang).

Photo Ph. BRICAULT

Suite à la mobilisation des naturalistes et des forestiers, un échange put être fait avec la commune et la tourbière fut incorporée à la forêt domaniale de Gérardmer en 1981.

Un dossier de « réserve » était constitué qui aboutissait à la création de la Réserve biologique domaniale (dirigée) de la Morte Femme le 7 mars 1986 (il s'agissait de la première RBD vosgienne).

D'une superficie de 52 hectares, la RBD englobe la partie tourbière proprement dite et des peuplements d'Épicéa productifs traités en futaie régulière constituant une zone périphérique de protection.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

À l'initiative du chef de Division de l'ONF à Saint-Dié, le Comité de gestion a été créé de manière informelle le 29 juin 1988 (sa création officielle par décret du ministère de l'Agriculture n'a toujours pas abouti).

Le comité se compose :

— des forestiers concernés de la Division (la Division en assurant le secrétariat) ;

— d'un forestier de l'ONF en retraite ;

— d'un représentant local d'association de protection de la nature ;

— d'un botaniste, membre du Conservatoire des Sites lorrains ;

— de l'ancien maire de Gérardmer (de l'époque de l'échange), et depuis peu, de M. Rameau (professeur de phytosociologie à l'ENGREF) et de M. Jacquemin (spécialiste universitaire des Odonates).

Par ailleurs, le DIREN (Directeur régional de l'Environnement) et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges sont invités aux réunions.

Ce Comité de gestion a été créé dans deux buts :

— information sur la politique de protection menée par la Division ONF ;

— recueil d'avis techniques sur la gestion de la réserve pour orienter les travaux à effectuer par l'ONF.

Depuis, ce Comité a été élargi à l'ensemble des autres tourbières classées en RBD de la Division (sept tourbières : Grandes Ronces, Hautes Pinasses, Col du Surceneux, Faing du Poteu, Rein de la Cagne, Chénezelle, Rochires).

Le Comité s'est réuni six fois depuis sa création en 1988 (environ une fois par an).

LES TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DOMANIALE

Les objectifs

Après cartographie fine de la tourbière par l'ONF, un consensus s'est dégagé lors de la première réunion du Comité pour orienter la gestion dans le but de diminuer l'assèchement de la tourbière (dû à l'évolution naturelle et au drainage effectué). Ceci devrait permettre le maintien des espèces propres à la tourbière, en particulier le Pin à crochets.

La remise en eau partielle

En octobre 1989, les canaux de drainage évacuant l'eau de la partie basse de la tourbière ont été colmatés (coût : 3 000 F à l'entreprise). Cela a permis de recréer un demi-hectare « d'étang » artificiel dont on espère qu'il pourra « réhumidifier » la partie tourbeuse au-dessus par « capillarité » (un second étang plus petit a été créé dans le même but à l'entrée de la tourbière).

Parallèlement, les bouleaux et épicéas envahissant la tourbière ont été abattus par les ouvriers de l'ONF en 1987-1988 (coût : 44 000 F), et tous les épicéas gagnant sur la tourbière (ainsi que les porte-graines environnants) ont été martelés en 1989 pour être vendus (afin de diminuer l'effet de pompage de l'eau).

La création de « gouilles »

L'adjonction en 1992 d'un entomologiste dans le Comité de gestion a permis de prendre conscience de l'intérêt de la tourbière pour quelques espèces rares de Libellules (en particulier : *Somatochlora arctica, Cœnagrion hastulatum, Leucorrhinia dubia*).

Il a donc été décidé de creuser dans les parties les plus sphaigneuses et humides de petites mares (« gouilles ») propices à leur reproduction. Cinq mares ont ainsi été creusées à titre expérimental en octobre 1992 par des chômeurs encadrés par l'ONF (taille de 1 à 2 m^2 pour 1 à 1,5 mètre de profondeur).

Le suivi scientifique

Pour le suivi botanique, et afin de juger de l'évolution de la flore et de l'intérêt des mesures visant à limiter l'assèchement, cinq placeaux de 4 à 16 m^2 ont été installés sur le terrain en 1991. L'inventaire botanique est prévu tous les deux ans.

Le suivi des populations des Odonates est assuré (par une convention payante avec l'Université de Nancy) de manière annuelle depuis 1992.



Nouvel étang recréé dans la tourbière.



Photos Ph. BRICAULT

« Gouilles » creusées pour les Libellules.

CONCLUSIONS

Il est encore trop tôt pour tirer des résultats des travaux effectués. On peut néanmoins noter que la création de l'étang artificiel permet la nidification régulière d'une petite population de Colverts (non chassés) et l'explosion de la population de Libellules (sans compter l'attrait pour la ponte des Grenouilles et des Tritons).

C'est surtout un exemple concret de « génie écologique », qui montre que protéger n'est pas mettre en cloche, même si les travaux effectués peuvent sembler pécher par manque de rigueur scientifique (par manque de références et expériences similaires dont le Comité de gestion serait heureux d'être destinataire !).

Ph. BRICAULT
Ingénieur du GREF
Chef de la Division de
l'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
28, rue de la Bolle
88100 SAINT-DIÉ

Remerciements

L'auteur remercie Monsieur Jacamon, Professeur honoraire de l'École nationale du Génie rural, des Eaux et des Forêts de l'importante documentation qu'il a bien voulu lui fournir.

BIBLIOGRAPHIE

GODRON (D.A.). — Notice sur les explorations faites en Lorraine de 1857 à 1875 et leurs résultats. — Nancy, 1875.

GUINIER (Ph.). — Trois conifères de la flore vosgienne. In : 85e session extraordinaire dans les Vosges et Alsace de la Société botanique de France, 1958. — *Bulletin de la Société botanique de France,* tome 106, 1959, pp. 168-183.

GUINIER (Ph.), MAIRE (R.). — Rapport sur les excursions. Session de la Société botanique de France en Lorraine. — *Bulletin de la Société botanique de France,* tome 55, 1908.

MATHIEU (A.). — Flore forestière. Description et histoire des végétaux ligneux qui croissent spontanément en France... — 1re édition. — Nancy : Grosjean ; Paris : Bouchard-Huzard, 1858 (2e édition, 1860 ; 3e édition, 1877).

MATHIEU (A.), FLICHE (P.). — Flore forestière. — 4e édition revue par P. Fliche. — Paris : Baillière ; Nancy : Jacques, 1897. — XXXII-705 p.

MOUGEOT (J.-B.). — Considérations générales sur la végétation spontanée du département des Vosges. — Épinal, 1845.

ROL (R.). — Végétation de la Lorraine. — Notice botanique et itinéraires commentés. — 8e Congrès international de Botanique, Paris, 1954.

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE. — Compte-rendu des excursions 1958. — *Bulletin de la Société botanique de France,* tome 106, 1959, 199 p.

TIMBAL (J.). — Carte de la végétation de la France. Notice détaillée de la feuille de Nancy (n° 27). — Paris : Éditions du CNRS, 1978.